81e ANNEE. — N° 141. JEUDI 4 DECEMBRE 1941.

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
3 mois 6 mois 1 an
25 fr. 40 fr. 70 fr.
Autres départements
3 mois 6 mois 1 an
26 fr. 50 42 fr. 73 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mardi, Jeudi & Samedi

TÉLÉPHONE 31

Compte postal : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES ..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) .... 3 fr. »
RÉCLAMES 3e page (— d° —) .... 4 fr. »
— 2e page (— d° —) .... 6 fr. »

50c.

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

VÉRITÉ A MAINTENIR

Quand Jean Labusquière, auteur de la Vérité sur les Combattants, *est tombé en service commandé auprès du général Huntziger, il se préparait à publier un nouveau livre qui va paraître prochainement et dont notre confrère, Havard de la Montagne, cite dans l'*Action Française *quelques pages, aussi émouvantes qu'opportunes.*

Je dis qu'elles sont opportunes parce qu'elles viennent à point pour répondre à la renaissance de certaines rumeurs, prudentes et dangereuses sous leur faux air de patriotisme effarouché. Rumeurs contre qui il importe de se défendre et qui visent à détourner sur les combattants de 1940 toute la responsabilité du désastre. Défaite militaire, insinuent ces braves gens, et non pas défaite nationale ! C'est ainsi qu'ils espèrent innocenter le régime en calomniant les combattants — c'est-à-dire le meilleur de la Patrie.

Jean Labusquière, dans son premier livre, avait déjà apporté des témoignages, des documents, des preuves décisives que les soldats de 1940 se sont battus héroïquement, mais que leur courage fut impuissant à compenser l'écrasante supériorité de l'armement ennemi. Son nouveau livre sera consacré à détruire ce qui reste dans les esprits de cette mensongère légende que trop de coupables et de complices ont intérêt à propager auprès des masses ignorantes parce que la défaite militaire sert d'excuse et d'alibi à la misérable politique qui l'avait rendue inévitable.

Je veux citer, d'après Havard de la Montagne, un passage au moins de cet ouvrage, où il montre comment, en quelques heures, sous l'irrésistible poussée de leurs chars et de leurs avions, les Allemands brisèrent les lignes françaises et purent remporter dès le début, sur la Meuse, la victoire de rupture qui décida de toute la campagne. Après quoi, il écrit :

« *Sur les ruines des ponts rompus, les blindés réussissaient* « *à passer. Sur l'autre rive, le fantassin français recevait en* « *même temps leur attaque et celle des avions. Une armée* « *d'acier accourait de l'horizon et tombait du ciel contre une* « *armée de poitrines humaines. Chaque homme avait le sen-* « *timent que le Junker qui plongeait sur lui le visait person-* « *nellement. Accoutumé, depuis qu'il y a des guerres, à un* « *adversaire placé en face de lui, le soldat recevait des feux* « *verticaux qui le déconcertaient. Sans doute, quand l'adver-* « *saire monstrueux et fugace avait disparu en quelques secon-* « *des, l'homme se relevait. Ses camarades se relevaient au-* « *tour de lui. Mais la cohésion de l'unité était rompue et la* « *résistance morale de l'homme était émiettée.* »

De qui est-ce la faute si la guerre a été engagée dans des conditions telles que nous ne pouvions pas ne pas la perdre ? Est-ce la faute des combattants si leurs adversaires disposaient d'un armement et d'un équipement cinq et six fois plus puissants que les leurs ? C'est eux pourtant, c'est l'armée que l'on s'attache à dénigrer pour innocenter le régime que l'on essaye de confondre avec la France.

Eh ! bien, justement, si nous voulons que notre pays ne perde pas foi en lui-même, il est de la plus haute importance de mettre toujours en pleine lumière cette vérité que le Maréchal Pétain, dans son Message du 11 octobre 1940, exprimait ainsi :

« Le désastre que nous venons de subir n'est que le reflet « sur le plan militaire des faiblesses et des tares de l'ancien « régime politique. »

Cette vérité que M. Adrien Marquet exprimait dans les termes directs suivants qui portent condamnation d'un système politique qu'il avait bien connu et pratiqué :

« Ce n'est pas la France qui a été vaincue, c'est un régime « de facilité, d'opportunisme et de faiblesse qui s'est ef- « fondré ! »

Pour maintenir chez les Français la confiance dans le destin de notre pays, il importe justement de faire toujours cette distinction entre la nation qui survit et le régime qui a volé en éclats au premier choc !

Emile LAPORTE.

Echos

La Revanche du Petit-Moulin.

On sait avec quelle arrogance et quel mépris — depuis quelques années — étaient traités nos petits moulins de campagne par la grosse Minoterie qui les écrasait de sa toute puissance.

Le pauvre petit moulin de nos pères a failli mourir de cette cruelle oppression, mais le voilà maintenant en train de prendre sa revanche bien méritée.

En effet, des savants et l'Académie de Médecine viennent de découvrir et de communiquer que la farine de blé fabriquée par les puissants cylindres des Minoteries est une farine morte parce que dépourvue de vitamines ; ces précieuses vitamines sont détruites en partie par les cylindres et l'on obtient alors un pain inerte, constitué presque uniquement par de l'amidon.

Au contraire, les bonnes meules de nos bons vieux moulins, plus respectueuses, conservent intactes toutes les vitamines du blé et l'on obtient alors un pain très nourrissant, très riche en valeur nutritive, bien que moins blanc. C'est le pain « bis » de nos grands parents, pain qui a nourri des générations fortes et robustes.

Et, il importe, dit avec raison l'Académie de Médecine qui saisit d'ailleurs le Gouvernement et l'opinion, et qui ouvre une campagne en faveur du retour aux meules de nos petis moulins — il importe que dans la période que nous traversons, on laisse au pain le maximum de sa valeur nutritive.

Nous allons donc à nouveau entendre le gai tic-tac significatif de nos petits moulins qui égayait jadis nos oreilles d'enfants, et nous nous réjouirons davantage encore à la pensée qu'avec un pain meilleur, notre bon vieux Quercy y gagnera en pittoresque. Qui sait même, si les grandes ailes de nos moulins à vent, ne se profileront pas à nouveau sur les crêtes sinueuses de nos coteaux

Jolis petits moulins du Lot, on verra peut-être encore vos ailes grises tourner dans le vent !

Question posée.

Il a été parlé à la dernière réunion du Conseil municipal d'une amélioration à apporter à l'organisation du service de lutte contre l'incendie. Elle s'est révélée particulièrement nécessaire lors de l'incendie qui a détruit une partie de la caserne Bessières.

Il s'agit de la dispersion en plusieurs locaux de l'important matériel dont dispose la Compagnie des pompiers cadurciens. A mesure que ce matériel a augmenté en puissance et en nombre il a fallu plus d'espace pour le loger. De sorte qu'il est maintenant réparti en plusieurs endroits, ce qui n'a peut-être pas beaucoup d'inconvénient tant qu'il s'agit de combattre de petits ou moyens sinistres. Mais ce qui présente un sérieux désavantage quand on doit combattre un grand incendie où il faut aussitôt que possible mettre en action tous les moyens !

La concentration en un seul lieu de tout le matériel éviterait évidemment la perte du temps employé à aller le chercher en divers lieux.

Seulement rien n'est facile à présent. Des locaux disponibles il n'y en a point. Alors faudra-t-il bâtir ? Mais où ?

L'emplacement qui fut suggéré au Conseil municipal a paru recueillir l'unanimité contre lui. Et la question est restée posée.

Entrevue du maréchal PETAIN et du maréchal GŒRING

Le Maréchal Pétain, accompagné de l'amiral Darlan a rencontré, à Saint-Florentin-Vergigny (Yonne) le Maréchal du Reich, Gœring.

M. de Brinon, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés, témoin oculaire de la rencontre, a déclaré :

« Le maréchal Gœring attendait le Maréchal Pétain sur la place devant la gare. Il vint à sa rencontre. Les deux chefs se saluèrent, puis l'amiral Darlan fut présenté au maréchal Gœring et chacun prit place dans le train spécial de celui-ci.

Un premier entretien eut lieu entre les deux maréchaux. Ce n'est qu'au bout de 3 heures que les personnalités passèrent dans le wagon-restaurant spécial du maréchal Gœring

Après le déjeuner, lorsqu'ils se sont séparés, le maréchal Pétain a déclaré qu'il garderait toujours le souvenir de cette rencontre particulièrement cordiale.

« De son côté, le Maréchal Gœring a exprimé, l'espoir que des chose utiles pour nos deux pays soient la conséquence de cette rencontre. »

Et M. de Brinon continue :

« Il importe de remarquer que cette entrevue n'est pas une négociation, c'est une conversation générale très franche, entre deux hommes qui s'estiment mutuellement comme soldats. Il est cependant certain qu'elle peut être suivie de résultats utiles. »

Les cheminots demandent une augmentation de salaire

Par une lettre adressée au ministre des communications en date du 25 novembre, MM. Roger Liaud, secrétaire général de la Fédération des cheminots, et Delhomme, de l'Union des Compagnies secondaires, demandent que les cheminots des réseaux secondaires bénéficient le plus rapidement possible d'une augmentation de salaires analogue à celle accordée le 5 novembre à ses agents par la S.N.C.F.

Mort de la petite-fille de V. Hugo

On annonce la mort de Mme Negreponté, née Jeanne Hugo. Elle était la fille de Charles Hugo, et petite-fille de Victor Hugo. C'est d'elle qu'il est parlé dans les vers célèbres :

« Jeanne était au pain sec dans [un cabinet noir ».

Elle avait épousé en premières noces M. Léon Daudet.

La marine des Etats-Unis

Le colonel Knox, secrétaire à la Marine, dans un article publié par l'*American Magazine*, déclare que les Etats-Unis ont la plus puissante marine du monde.

Le secrétaire à la Marine donne les chiffres suivants sur la flotte américaine : « Nous avons 17 cuirassés en service, 15 autres en construction ; 7 porte-avions en service, 11 en construction ; 37 croiseurs en service, 54 autres en construction ; 172 destroyers en service, 192 en construction ; 113 sous-marins en service, 73 en construction. »

Le colonel Knox termine son article en déclarant que 5.800 avions étaient actuellement à la disposition de la marine, y compris les appareils d'aviation.

L'Angleterre déclarerait la guerre !...

Selon les milieux bien informés de Londres, la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à la Finlande, à la Hongrie et à la Roumanie est attendue dans les jours prochains.

La Grande-Bretagne demanderait au ministre des Etats-Unis à Helsinki de se charger des intérêts britanniques lors de la rupture des relations diplomatiques.

Arrivée en France de 1.300 prisonniers

Un contingent d'environ 1.300 prisonniers libérés vient d'arriver à Compiègne. Ce sont, pour la plupart, des anciens combattants.

L'ambassadeur Scapini, au nom du Maréchal, a souhaité la bienvenue aux libérés.

La tension nippo-américaine

Les négociations nippo-américaines ont atteint une phase décisive, déclare l'Agence Domeï, dans une note d'inspiration officieuse. La remise par les Etats-Unis d'une note officielle prouve que tout va se décider très prochainement.

L'Agence Domeï ne donne pas le contenu du mémorandum américain, mais ajoute que l'amiral Namura a dit hier : « Le Japon devra choisir la voie qu'il désire suivre après une étude approfondie des propositions américaines. »

EN PEU DE MOTS...

— Les Bordelais vont avoir une carte de légumes ; les consommateurs sont tenus de se faire inscrire chez des commerçants agréés.

— Le préfet de la Charente a fait envoyer dans un camp d'internement, le maire de Chadurie, M. Martin, minotier, coupable de fraude sur le blé.

— On annonce la mort, à 103 ans, de Mme veuve Deschamps, demeurant à Limoges. Elle était née le 2 novembre 1838.

— La récolte d'olives de cette année dans la province de Jaen (Espagne), a atteint plus de 100 millions de kilos. Cette récolte est supérieure de 15 0/0 à la précédente.

— La nommée Saviski, 56 ans, habitant Couches-les-Mines, mise en état d'arrestation, a avoué avoir pratiqué 15 avortements. Une cartomancienne qui lui procura des plantes a été également arrêtée. 47 femmes sont inculpées.

— Une loi fixant les statuts des Juifs, crée l'Union des Israélites de France, dont devront être obligatoirement membres tous les juifs français et étrangers résidant en France.

APPARENCES TROMPEUSES

PLAIDOIRIE POUR LES PAYSANS

« Le prix des produits agricoles a augmenté. A qui profite cette augmentation, sinon au producteur ? Donc le paysan s'enrichit » : tel est le raisonnement simpliste que se tiennent bon nombre de citadins.

Disons tout de suite qu'il est faux ; bien plus : il est injuste et pernicieux. Il est donc juste et nécessaire de le réfuter.

Voyons les choses de près.

L'augmentation profite-t-elle au producteur ? En partie oui, mais en partie seulement. Car, entre le producteur et le consommateur, il y a les intermédiaires : grossistes, demi-grossistes, détaillants, et qui dit intermédiaire dit commission et frais supplémentaires. C'est ainsi qu'un produit vendu 10 à 12 fr. en ville n'est guère payé que 6 ou 7 francs au producteur.

D'autre part, quels sont les produits qui ont le plus augmenté ? Le blé, le vin, le lait, la viande ? Non, mais les légumes et les fruits.

Or, on ne l'ignore pas, légumes et fruits proviennent surtout des petites cultures pratiquées dans le voisinage des centres urbains. L'augmentation de leur prix, par conséquent, profite surtout à celles-ci, dans la mesure indiquée plus haut, mais beaucoup moins à la grosse culture.

Par ailleurs — et c'est là l'argument essentiel — si le paysan gagne plus d'argent aujourd'hui qu'hier, il en dépense aussi davantage, et parfois dans une proportion plus grande.

Ce n'est pas tout. Comme le soulignait un ingénieur agronome dans un article récent, « *si le paysan a gagné de l'argent, c'est au détriment de son capital, qui s'est peu à peu amenuisé, qui n'est pas entretenu ou remplacé. Beaucoup de fermes ont dû réduire le nombre de leurs bêtes de trait, de leurs vaches laitières, parce que trop chères pour les remplacer. Les volailles, les porcs, les lapins ont été réduits aussi, parce que les grains, tourteaux, sons font défaut. Les instruments aratoires, trop chers ou trop rares, font que l'on use jusqu'au bout un matériel qu'il faudra bien pourtant remplacer un jour, et à quel prix ?*

« *Les bâtiments ne sont plus entretenus comme il le faudrait, les matériaux faisant défaut ; les terres ne reçoivent plus les quantités d'engrais qu'elles exigent ; la vigne, les arbres fruitiers perdent de leur valeur par manque de traitements, les semences ne sont plus sélectionnées, etc.* ».

Prétendre que le paysan s'enrichit, c'est donc juger sur des apparences trompeuses, un peu comme on jugerait des qualités d'un cheval sur le lustre de son poil : une robe magnifique peut fort bien « habiller » le dernier des tocquards.

CHRONIQUE DU LOT

Jeunesse du Quercy

Nous signalons aux jeunes qui seraient candidats aux fonctions publiques le tableau des prochains concours avec indications des conditions requises et des émoluements attachés aux diverses fonctions. Ce tableau est affiché au panneau du Secrétariat Général de la Jeunesse à la Mairie.

La séance des Eclaireuses et des Eclaireurs le 1er décembre a été parfaitement réussie, et nous adressons aux organisateurs et aux interprètes nos très vives félicitations.

Pour le prochain Noël :
— Jeune, donne tes vieux jouets.
— Je n'en ai pas.
— En es-tu sûr ? As-tu fouillé dans ton grenier.
— J'ai tout donné.
— Cherche encore, il te reste en tout cas à donner de ton temps, à nous aider de tes idées, jeune, viens à nous.

LE PRIX DU PAIN

A compter du 1er décembre 1941, le prix maximum au-dessus duquel le pain ne pourra être vendu dans les communes du département est fixé comme suit :

Pain de 2 kilogrammes et au-dessus : 3 fr. 30 le kg.

Pains de fantaisie dits de un kg. : 3 fr. 35 la pièce.

TRUFFES, FOIES, CANARDS ET OIES AUX MARCHÉS

Les premières truffes ont fait leur apparition sur le marché, à la foire de Cahors, lundi 1er décembre. Les cours étaient élevés. Elles ont été vendues 80 à 95 francs la livre.

Il y a 50 ans, elles étaient payées de 5 fr. 75 à 6 fr. 25 la livre.

Les oies, canards gras, et les foies ont également été apportés : les oies et canards se sont vendus de 85 à 100 fr. le kg., et les foies de 80 à 95 francs la livre.

Jadis, les oies et canards gras étaient payés 0 fr. 70 à 0 fr. 80 la livre et les foies de 1 fr. 50 à 1 fr. 75 la livre.

JULIETTE DISSEL A LA RADIO

Les amateurs de notre Langue d'oc pourront écouter mercredi prochain, 11 décembre, sur les antennes de Radio-Toulouse, à 1 heure 35, un sketch de Frédéric Cayrou : « *Batistou croumpo uno cinto* », joué par Dominique et Juliette Dissel, du « Théâtre d'Oc ».

Groupement départemental des Transports Routiers

Le Groupement départemental des Transports Routiers du Lot informe les entreprises de transports publics et privés du département que le régime des carnets de feuilles de route et de comptes rendus périodiques, entrera en vigueur à dater du 10 décembre 1941.

Pour l'obtention de ces carnets, s'adresser au Groupement départemental des Transports Routiers « Service de répartition du fret », Théâtre municipal, à Cahors. Téléphone 610.

Avis au public

La S.N.C.F. communique :

L'acceptation des petits colis (vitesse unique, agricoles et express) à destination de Paris, Lyon, Marseille, Toulouse et Bordeaux, est suspendue à partir du 26 novembre 1941 et jusqu'à nouvel avis, lorsque ces colis sont expédiés en port dû ou s'ils sont grevés de débours.

Ces mêmes colis seront, toutefois, acceptés pour les localités précitées si le prix du transport est payé au départ et s'ils ne sont pas grevés de débours.

Avis de concours

Un concours pour l'emploi d'agent technique de terrain du Service de la Revision des évaluations foncières aura lieu dans le courant du deuxième trimestre de 1942. Le nombre des candidats à admettre à la suite de ce concours sera de 200 au maximum.

Le registre d'inscription des candidatures sera irrévocablement clos le 28 *février 1942*, à midi.

Avez-vous lu ?

LA DÉMOCRATIE contre LA NATION ?

par Émile Laporte

En vente chez tous les libraires

LES SEMAILLES

De notre correspondant de Saux :

Elles sont terminées, ou vont l'être dans quelques jours. Il y a longtemps que la saison n'avait pas favorisé le cultivateur comme elle l'a fait cette année. Ni les bêtes, ni les gens n'ont souffert et la terre a reçu la future moisson dans des conditions exceptionnelles.

Ensuite, depuis longtemps aussi, on n'avait pas vu une ardeur pareille des travailleurs pour fumer, labourer, ensemencer, et préparer la terre avec le même espoir que la prochaine récolte sera plus abondante que les deux dernières. Selon que les emblavures se font, le semeur garde au cœur l'espérance de voir les épis plus lourds et l'espoir que la misère sera moins dure. Puisse cet espoir se changer en réalité car le premier blé semé lève bien et le grain n'a pas été contrarié par les premières gelées.

L'acharnement au travail dont font preuve nos concitoyens, nous amène à dire, que les Français augmentent leur intensité d'entreprise immédiatement après un cataclysme.

Nous ne pouvons nous empêcher de mettre sous les yeux des lecteurs du *Journal du Lot* une conclusion de vues que notre grand historien E. Lavisse a écrit, à la fin de la grande guerre, sur l'activité française tant elle nous a paru comme d'actualité. Voici :

« Certes, notre tâche d'après guerre sera rude, très rude. Il nous faudra travailler, travailler tous tant que nous sommes, et plus et mieux que jamais. Et puis se poseront devant nous les problèmes politiques et sociaux que nos pères n'ont pas connus, et que nous devrons résoudre dans un large esprit de justice. Mais nous sommes en train de démontrer que nous n'avons perdu ni l'énergie ni l'élasticité qui ont permis à nos pères de refaire la fortune et la grandeur de la France ; nous travaillerons, nous prendrons de la peine, et c'est le fonds qui nous manquera le moins, le riche fonds de France. Et, d'autre part, tous les bons Français s'emploieront à maintenir la concorde nationale qui nous a sauvés du grand péril.

« Ayons donc foi en notre avenir. Toute notre dramatique et noble histoire est là pour donner à nos courages le soutien d'une ferme esprance. »

Qu'on nous dise si l'appel d'alors ne va pas pour aujourd'hui.

LEGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS

Les familles des prisonniers de guerre sont informées que les Autorités Allemandes autorisent dorénavant l'envoi des photographies de personnes ne comportant aucune communication particulière, dans les lettres, paquets-poste et colis postaux expédiés aux prisonniers de guerre français.

Aux amis des Arts en Quercy

En vue exclusivement d'encourager et de développer les arts dans le Lot, un comité d'organisation composé d'artistes et d'amateurs a envisagé la création d'un groupement à Cahors. Ce groupement prendrait le nom de « Société des amis des Arts en Quercy ».

Tous les artistes et toutes les personnes aimant les arts sont invités à y collaborer. Une réunion préparatoire aura lieu le samedi 6 décembre à 17 heures précises, en la salle du conseil municipal, mairie de Cahors.

Restriction de la consommation de l'électricité dans les magasins

La préfecture communique :

Un arrêté de Monsieur le Secrétaire d'Etat à la production industrielle, en date du 20 novembre 1941, vient d'apporter de nouvelles restrictions à la consommation de l'électricité dans les magasins.

Désormais, les magasins autres que les magasins d'alimentation et les pharmacies ne pourront utiliser le courant électrique, *pour l'éclairage des salles de vente*, qu'entre dix heures et dix sept heures.

Au sujet de la vente des moûts mutés

Le Service du Ravitaillement communique :

Nous apprenons que des irrégularités ayant été constatées dans la vente des moûts mutés par certains cultivateurs, en ce qui concerne notamment les prix pratiqués et les déclarations de qualité de ces moûts, les services intéressés du Ravitaillement général du Lot vont exercer dorénavant un contrôle en ce qui concerne les transactions portant sur la vente des mutés.

CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

L'Aéro-club du Quercy se trouve aujourd'hui à la tête de 360 élèves inscrits dans les sections de modèles réduits, ce chiffre dépasse de beaucoup celui des adhérents inscrits au Club en 1939, et encore parmi ces derniers n'y en avait-il que peu d'actifs. La plupart membres honoraires, aidaient le Club par l'apport de leurs cotisations.

Malgré les largesses de l'Etat qui subventionne le mouvement des sports aériens, les budgets en raison des circonstances présentes sont un peu étroits, et il apparaît difficile de donner à nos jeunes gens les moyens de parfaire leurs connaissances et de travailler, sans faire un appel à la générosité des particuliers.

Les habitants du département du Lot seront sollicités pour l'année 1942 comme ils l'étaient avant la guerre avec cette différence, qu'il ne s'agit plus comme alors de favoriser le développement d'un sport d'agrément, mais bien un moyen d'éducation générale et de relèvement national.

Le prix des cotisations reste inchangé soit 25 francs par an, néanmoins il sera institué une carte spéciale dite « Carte de Mécène » pour les donateurs plus généreux (à partir de 100 francs).

Ne considérez pas l'appel de l'Aéro-Club comme celui d'une simple Société sportive, on vous demande de pratiquer une charité intellectuelle.

Nous nous efforcerons dans cette rubrique de vous faire comprendre le but élevé que nous poursuivons et les bénéfices de tous ordres que vos enfants retireront de la fréquentation de notre enseignement.

Il est rappelé que les Bureaux sont ouverts, 14, rue Wilson de 10 heures à midi et de 4 heures à 7 heures, sauf dimanche après-midi et lundi.

Les Sports

STADE CADURCIEN — RUGBY
Coupe du Périgord-Agenais

Club Athlétique Tonneins contre Stade Cadurcien. — Si l'on compare les résultats, les deux adversaires paraissent de forces sensiblement égales. Tonneins possède une équipe très accrocheuse, rapide et assez difficile à battre. L'équipe de Cahors quand elle le veut, est capable des plus beaux exploits, tels ceux obtenus devant Montauban et Limoges; souhaitons que dimanche, devant le nombreux public qui ne manquera pas d'assister à cette grande rencontre, le Stade ne déçoive pas ses nombreux supporters !

Nous rappelons au public Cadurcien, que c'est le 14 décembre qu'aura lieu au stade Lucien Desprats le grand match de propagande déjà annoncé, où la toute première équipe du Stadoceste Tarbais sera opposée au Stade Cadurcien. Il se pourrait que cette rencontre soit transformée en une rencontre Stadoceste Tarbais (I), Union Sports Athlétique Perpignannais (I) ce qui ferait grand bruit dans notre cité caducienne. De toute façon on est certain d'assister le 14 décembre à une grande démonstration de beau Rugby.

ASSOCIATION STADE CADURCIEN

Vendredi, 5 décembre, à 20 h. 30, réunion générale à la Bourse du Travail (1er étage). Tous les joueurs des équipes I, réserves et juniors sont priés d'être présents.

Le 150e R.I. contre le 3e Hussards

Une rencontre de foot-ball aura lieu, vendredi après-midi, à 14 heures 30, Stade municipal, entre une équipe du 150e R.I. de Cahors, et du 3e Hussards de Montauban.

Défaut de sauf-conduit

Des procès-verbaux ont été dressés par la police, pour défaut de sauf-conduit aux étrangers dont les noms suivent :

Monages Pedro, agriculteur, de nationalité espagnole, demeurant à Flaugnac ;

Monjenuzzi Louis, de nationalité italienne, demeurant à Sauzet.

Augui Canales Santiago, de nationalité espagnole, demeurant à Laburgade.

Tonado Pinnerta-Antonio, agriculteur, de nationalité espagnole, demeurant à Cras.

Moreno Bertolomé, de nationalité espagnole, demeurant à Lalbenque.

Velasco de nationalité espagnole, domestique à Sénaillac-Lauzès.

Lopez Joseph, de nationalité espagnole, à St-Géry.

CAHORS

LA SOIREE DE GALA DES ECLAIREURS

Lundi, au Palais des Fêtes, les Eclaireuses et les Eclaireurs de France conviaient leurs amis et la vaste salle était pleine. Ils venaient assister à une soirée de gala où depuis le programme jusqu'aux interprètes : danseurs, chanteurs et artistes, tout était du répertoire « éclaireur ». Ce qui a permis au public amical et chaleureux d'admirer et d'applaudir combien l'éducation de ces groupements développent chez leurs adhérents avec l'esprit d'équipe et d'entraide le sens individuel.

Le programme était abondant et divers. Dans la première partie nous pûmes applaudir une série de numéros variés: « trois jeunes tambours », « Yoyo », « danse hongroise » par les Louveteaux ; « la guimbarde » et « les deux nains » présentés par les Eclaireurs et Eclaireurs ; un « fakir » presenté par les Routiers. Le tout terminé par une scénette, fort bien interprêtée par Melles C. Darolle, J. Barthélémy, S. Philibert et H. Cocula.

Dans la deuxième partie un groupe de Routiers et d'Eclaireurs dans la Bourrée de chez nous ; un groupe d'Eclaireurs chanta dans trois beaux chœurs. Puis les Louveteaux nous firent assister à une « Idylle au pays de fées », suivie en beau contraste par un « Drame en Montagne » joué par les Eclaireurs.

La soirée s'acheva par l'interprétation irréprochable de « Cléopastre » par F. Fendler, S. Moine, S. Panouze, D. Panouze, P. Lalaurie, Y. Cablat et Morer.

Présenté avec beaucoup de goût et mené avec autant de bonne humeur que d'entrain ce programme intéressa très vivement le public qui ne ménagea pas ses bravos aux jeunes et charmants artistes.

Nous félicitons vivement les organisateurs de cette agréable soirée qui méritèrent le grand succès obtenu.

Tribunal correctionnel

Vol : La nommée veuve Delsol, 74 ans, demeurant à Cahors, est inculpée de vol. Elle est condamnée à 15 jours de prison.

Abus de confiance : Le tribunal condamne à 3 mois de prison, le nommé Bouvenot Jean, cultivateur à Carennac, inculpé d'abus de confiance.

Vente sans tickets : 4 commerçants de Cahors étaient poursuivis pour vente sans tickets. Ils sont relaxés.

Pas de registre de menu : Une condamnation de 200 fr. d'amende est prononcée contre M. Pierre Francoual, restaurateur, pour défaut de registre de menu.

Violences : Le nommé Edmond Levêque, 57 ans, retraité à St-Vincent et la femme Laurence Rougier, 51 ans, également de St-Vincent, sont condamnés à 16 francs d'amende avec sursis pour violences.

Vol et complicité : La nommée Berthe Paraire, 46 ans, femme de ménage à Cahors et le nommé Georges Depoilly, 40 ans, sont inculpés de vol et de complicité. La femme Paraire est condamnée à 300 francs d'amende avec sursis et Georges Depoilly est relaxé.

Fraude alimentaire. — Un épicier de Cahors, poursuivi pour fraude alimentaire, est relaxé.

Vagabond. — Le nommé Georges Lapeyras, 52 ans, sans profession, sans domicile fixe est condamné, pour vagabondage, à 15 jours de prison.

Etrangers en défaut. — Pour défaut de carte d'identité d'étranger, la nommée Cabre Mestoria, 46 ans, de nationalité espagnole, ménagère à Valprionde, est condamnée à 200 francs d'amende.

Les nommées Rosalie B..., 18 ans, journalière à Valprionde et la dame Bourdon, toutes les deux de nationalité belge, sont condamnées à 200 fr. d'amende avec sursis.

Hausse illicite. — Le nommé Robert Quintard, marchand de bestiaux, à Valprionde, est inculpé de hausse illicite. Le jugement est renvoyé à huitaine.

Vol de canards. — Les époux Lafage Julien, demeurant à Montcuq, sont poursuivis pour vol de canards. Le jugement est renvoyé à huitaine.

DÉFICIT DE FARINE
chez des boulangers de Cahors

Acquittés par le tribunal de Cahors, ils sont condamnés par la Cour d'Appel.

Dans le courant du premier semestre de la présente année, des contrôleurs des Contributions indirectes, préposés au contrôle des stocks de farines détenus par les boulangers, observaient à l'examen des registres spéciaux tenus par les boulangers L. P., et T. J., boulangers à Cahors, et ce pour le mois de février dernier, période s'écoulant du 1er au 28 février, chez le premier un déficit de 1.500 kilos de farine et chez le second un déficit de 1.625 kilos. Ces déficits étaient constatés en rapportant les quantités de farine et les tickets de rationnement livrés par ces commerçants au comité de répartition en suite de la panification.

Les inculpés, questionnés, déclarèrent que la différence provenait d'une part de la distribution faite par eux sans tickets au Secours national et d'autre part de la plus-value qu'ils avaient accordée aux lettres figurant sur les cartes d'alimentation dont ils avaient fait le service sur la base de 1.100 grammes par carte, alors que la valeur de ces lettres était passée de janvier à février, sans qu'ils en aient été avisés par le Syndicat des boulangers, de 1.100 à 80 grammes.

Les deux inculpés soutinrent également que c'est par défaut de publicité consécutive au décalage de la valeur des lettres comprise dans les cartes d'alimentation et à la carence du service du ravitaillement qu'à la date du 24 février de la moins-value apportée à la valeur de la lettre.

Ces motifs n'ayant pas été pris en considération par le service compétent, les deux boulangers étaient renvoyés devant le tribunal correctionnel de Cahors, qui, après avoir entendu leurs explications, et retenu leur bonne foi, les relaxait après plaidoirie de Me Gisbert.

Appel frappa ce jugement et cette affaire est venue dernièrement devant la Cour d'appel d'Agen. Après avoir entendu Me Espinasse, substitut général, tendant à la réforme du jugement et à la condamnation des deux boulangers, et Me Gisbert, pour les deux inculpés, la Cour a infirmé le jugement de Cahors et frappé les deux commerçants de 200 fr. d'amende chacun.

Chronique des Théatres

THEATRE MUNICIPAL

Demain, vendredi 5 décembre, au Théâtre municipal, venez applaudir Gaston Alain dans l'*Aiglon*.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de notre compatriote, M. le colonel Lagasquie, décédé à Cahors, à l'âge de 74 ans.

M. le colonel Lagasquie avait commandé, pendant plusieurs années le 7e d'infanterie, en garnison à Cahors.

Les obsèques et l'inhumation du regretté disparu ont eu lieu à Marcilhac.

Nous adressons à Mme Lagasquie, à tous les parents nos sincères condoléances.

Au sujet des métaux non ferreux

Les personnes qui ont remis des métaux non ferreux aux jeunes gens chargés du ramassage dans Cahors, sont invités à passer à la Mairie, dans le plus bref délai, pour échanger leur reçu provisoire contre le reçu définitif qui leur permettra de percevoir à la Recette municipale le montant de ce qui leur est dû.

Les reçus définitifs devront être retirés par les intéressés avant le 10 décembre ; passé ce délai la valeur des reçus non retirés sera considérée comme abandonnée par les intéressés.

Répartition des produits industriels Section du bois

L'Agent de la section du bois pour le département du Lot a ses bureaux : près le Comptoir des produits forestiers : 24, rue Georges-Clemenceau à Cahors.

C'est à lui que les intéressés devront s'adresser pour toutes les questions concernant la répartition du bois.

ECOLE PROFESSIONNELLE ET MENAGERE DE CAHORS

Des cours gratuits de coupe, couture et mode réservés aux femmes et jeunes filles de plus de 18 ans sont créés à l'Ecole Professionnelle et Ménagère de Cahors-Cabessut.

Dès le samedi 6 décembre fonctionnera tous les samedis, de 14 à 17 heures, un cours de coupe et couture.

Dès le jeudi 11 décembre fonctionnera tous les jeudis, de 14 à 17 heures, un cours de mode.

Pour ces deux cours, les inscriptions sont recues les samedis, de 13 h. 30 à 15 h.

Il est rappelé que l'Ecole (pourvue d'un internat) fonctionne tous les jours pour les jeunes filles de 12 à 21 ans. Chacune peut y trouver une section correspondant à son instruction et à ses besoins. Tous les cours sont gratuits.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Montcuq

Football. — Le dimanche 23 novembre notre équipe première se rendait à Miramont (T.-et-G.) où elle ne battait le club local que par 2 buts, s'étant heurtée à une défense serrée et brouillonne. Notre onze méritait cependant quelques buts de plus comme au match aller. Le même jour, sur notre terrain et devant une bonne chambrée notre équipe II faisait match nul (2 à 2) avec l'équipe II de St-Cyprien. Si nos avants avaient joué avec un peu plus d'ardeur notre onze pouvait gagner. L'équipe a gagné en cohésion et joué bien mieux qu'en début de saison. Dimanche 30 novembre nos deux équipes sont allées à Puy-l'Evêque rencontrer les deux onze de l'U.C.P. Temps pluvieux comme les dimanches précédents. L'équipe II du S.A.M. a fait une bonne partie. Battue par un but à zéro elle pouvait, continuant la série, réussir le match nul. Les équipes I n'ont pu terminer la partie par crevaison du ballon et la malchance a voulu qu'aucun ballon de remplacement ne reste gonflé. A l'arrêt du jeu l'U.S.P. menait par 2 buts malgré un jeu équilibré, ce qui est un résultat sur le terrain de l'U.S.P. pour qui connait sa solidité chez elle.

⁂

Dimanche prochain, 7 décembre, notre onze premier reçoit l'U.S. de Duravel, équipe homogène et pleine d'allant que nous avons battue de justesse à l'aller. C'est avec plaisir que nous reverrons nos équipiers premiers qui jouent à l'extérieur depuis trois semaines. Sportifs, tous au terrain de la gare à 14 h. 30 !

Pour la santé de votre foie

Rien ne vaut la tisane Vichyflore prise régulièrement chaque soir, en remplacement d'une infusion ordinaire. Vichyflore stimule le foie et régularise l'intestin. Vichyflore, 8 fr. 90. Ttes Phies.

Pradines

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Roux, qui, pendant de nombreuses années, fut adjoint au maire de Pradines.

M. Roux était très estimé dans notre commune où sa mort a provoqué de vifs regrets.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Saux

Un vol dans notre commune. — Notre brave compatriote, M. Rausières, ne fut pas peu surpris en constatant, lundi matin, 1er décembre, comme il voulait atteler ses vaches, que les liens manquaient à son joug. Le second joug était également soulagé de ses lanières. De plus, la rondelle, toute neuve, qui sert à trainer la charrette, avait disparu aussi, de même qu'une courroie en cuir presque toute neuve.

M. Rausières est dans le désarroi. Il ne peut guère labourer pour terminer son blé, et ne sait pas où il trouvera le cuir nécessaire pour lier ses vaches à l'avenir.

Nous supposons qu'il fera le nécessaire pour essayer de trouver le voleur.

Nous ajouterons, sans spécifier davantage, qu'on amoindrirait les risques de vol, en faisant cesser, dans la commune, des pratiques qui sont mises en œuvre par des non-français.

Un bravo pour une particularité. — Notre compatriote, M. Maresq Elie, propriétaire cultivateur à Saux, n'a pas hésité à franchir à bicyclette la distance qui sépare notre commune de Cahors, pour y porter des canards gras sur le marché. Il les a eu vite vendus au prix qu'on a bien voulu lui donner.

Tout en le félicitant de son geste, nous voudrions bien que les transactions de cette sorte recommencent sur les marchés.

A Montaigu-de-Quercy, à la foire du premier, il y avait aussi des oies et des canards gras à vendre ; tout a été enlevé à un bon prix.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Figeac

Anniversaire. — Les Eclaireurs de France ont célébré, le dimanche 23 novembre, le trentième anniversaire de leur fondation ; c'est en effet, en 1911 que des hommes préoccupés par le problème de la formation des jeunes, lancèrent dans notre pays, les premières troupes scoutes. Depuis, d'autres mouvements : Scouts de France, Eclaireurs Unionistes et mouvements féminins ont apparu, qui sont aujourd'hui groupés sous l'égide du Scoutisme Français. Actuellement dans la seule zone libre, on compte plus de 65.000 scouts se répartissant comme suit :

40.000 scouts de France (catholiques) ; 20.000 Eclaireurs de France (neutres) ; 9.000 Eclaireurs Unionistes (protestants).

Ce qui explique le succès du Scoutisme français, l'augmentation lente, mais soutenue de ses effectifs, c'est sa méthode qui est un merveilleux moyen d'éducation civique et morale ; il se propose, en effet, de faire revivre par une discipline appropriée aux conditions de la société actuelle, l'idéal si « français » et si « chrétien » de la Chevalerie.

Le Scoutisme français a montré la possibilité d'attacher la jeunesse française à un idéal moral et national, de lui donner une formation physique, intellectuelle et pratique, génératrice de cette force intérieure, de ce dynamisme qui inspira au général Huntziger, la magnifique devise qu'il donna à sa deuxième armée : « Plus est en nous ».

Jeunes gens du Scoutisme français, vous avez justifié les espoirs qui s'étaient fondés sur vous, vous apparaissez aujourd'hui comme les rebâtisseurs de la cité, comme les héritiers de ces chevaliers de jadis qui, selon la formule de votre promesse, mettaient non seulement leur épée, mais leur dévouement et leur vie au service de la France.

Continuez à opposer à toutes les formes de l'égoïsme, le grand mal des temps modernes, le culte de l'honneur, la pratique de la loyauté, la fidélité à la promesse donnée, la courtoisie dans les rapports, la tenue dans l'attitude et les manières ; que votre exemple proclame bien haut que la pureté assure contre tous les appétits de jouissance la dignité de l'individu, la santé de la race au soir d'un rude combat où votre corps et votre esprit sont las, le découragement vous tente rappelez-vous ces deux vers qu'un éducateur de chez nous écrivait à ses élèves :

Toujours plus haut, toujours plus [avant dans les cimes.
Lancez dans l'idéal vos cœurs inas- [souvis.

Scouts de France. — Le commissaire de province du Haut-Languedoc fait connaitre à tous les chefs et assistants du Haut-Languedoc, que par suite de la grande fête officielle de la jeunesse, prévue pour le 28 décembre, la journée provinciale des chefs qui devait avoir lieu à cette date est reportée au dimanche d'après, en janvier. Les adhésions que la province va recevoir avec les rapports mensuels de fin novembre, compteront pour la date du 4 janvier, sauf contre-ordre donné par les intéressés avant le 8 décembre. Tous ceux qui ne se trouvaient pas libres le 20 décembre, peuvent s'inscrire à la province pour le 4 janvier, à condition d'envoyer leurs adhésions avant le 8 décembre.

Assistance médicale gratuite. — Les bénéficiaires de l'Assistance médicale gratuite doivent se présenter à la mairie, Bureau de l'état-civil, avant le 10 décembre, dernier délai, de 14 à 16 heures, pour renouveler leur inscription.

Les assistés qui ne se seront pas présentés dans le délai indiqué, seront radiés d'office de la liste d'assistance pour l'année 1942.

Durbans

Obsèques. — Samedi, ont été célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Fayt, institutrice et secrétaire de la mairie de Durbans, décédée à l'âge de 30 ans.

Au cimetière, M. Guillot, inspecteur de l'enseignement primaire, en termes émouvants, a rendu un dernier hommage à la regrettée disparue.

Nous adressons à M. Fayt, à la famille, nos sincères condoléances.

Saint-Céré

Cinéma Rex. — Jeudi 4 décembre, en soirée à 21 heures, dimanche 7 décembre, matinée à 15 heures, soirée à 21 heures : « La Grande Parade », de Walt Disney. Un spectacle de qualité de la même veine que « Blanche Neige ». En complément « Pillards du Texas ». Actualités françaises.

Après les vols de colis aux prisonniers. — Les enquêteurs ayant trouvé, sous le siège du chauffeur de l'autobus St-Céré à Bretenoux, une boîte de un kg. portant l'inscription « Civet Lapin Antony », la gendarmerie de notre ville serait reconnaissante à la personne intéressée par cette trouvaille de vouloir bien se présenter au bureau de la brigade.

Contre les douleurs rhumastimales

Il faut dire et répéter à tous ceux qui souffrent de rhumatismes et de douleurs, qu'ils ont, avec les cachets Gandol, un moyen d'obtenir un soulagement profond et durable. Gandol dissout l'acide urique et l'amélioration obtenue peut se résumer de la façon suivante : les douleurs sont calmées, sans fatigue pour l'estomac et les articulations deviennent plus souples. La boîte de 20 cachets Gandol, pour dix jours, 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac, à Cahors.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Gramat

Pour nos prisonniers. — Au cours d'une réunion qui a eu lieu salle des fêtes, M. Soulié a adressé un appel en faveur des prisonniers locaux.

Une quête faite aussitôt, a produit la somme de 1.075 fr. Merci aux donateurs.

Martel

Décès. — Ces jours derniers est décédée, quartier de l'Hospice, Mme veuve Maria Darnis, âgée de 81 ans. L'inhumation a eu lieu à Rocamadour, sa commune d'origine. Nos condoléances à la famille.

Quatre-Routes

Au profit des prisonniers. — Dimanche 7 décembre, l'Avenir Olympique organise une journée sportive au profit des prisonniers de la commune des Quatre-Routes.

Moins de vin... Mais la Quintonine à l'eau est excellente

Les propriétés fortifiantes de la Quintonine restent les mêmes, que vous la preniez dans de l'eau ou dans du vin. Vous pouvez employer également du cidre, de la limonade, de la frênette ou n'importe quelle autre boisson de table. Une cueillerée à café de Quintonine prise dans un demi-verre de boisson avant chaque repas donne, en quelques jours, forces, énergie, santé. 5 fr. 85. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Malaises de jeunes filles

Les mamans des grandes filles connaissent bien ces malaises et ces caprices de l'adolescence. L'enfant qui, brusquement, se transforme en jeune fille, supporte parfois difficilement le grand travail qui s'opère dans son organisme. Les Gouttes Floride lui apporteront une aide salutaire. Uniquement composée d'extraits végétaux les Gouttes Floride constituent un médicament très efficace et toujours bien supporté. Le flacon de Gouttes Floride pour un usage de trois semaines, coûte seulement : 12 fr. 25. Ttes Phies.

REMERCIEMENTS et AVIS DE NEUVAINE

Monsieur Gabriel SERRES; Monsieur et Madame Jean MARCENACH et leur fils ; Monsieur et Madame Jean SERRES et leur fils ;

Les familles SERRES, MARCENACH, GRELIER, VENRIES, VINCENT, LESTANDI et tous les autres parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Agnès GRELIER
Epouse SERRES

décédée dans sa 69e année.

Et font part qu'un Service de neuvaine sera célébré le samedi 6 décembre, à 9 h. 15, en l'Eglise Cathédrale de Cahors.

AVIS DE DECES

Madame Félix LAGASQUIE ; Madame Renée LAGASQUIE et ses enfants ; Monsieur, Madame François LAGASQUIE et leur fille ; Le Capitaine Jean LAGASQUIE, en captivité, Madame Jean LAGASQUIE et leurs enfants ; Madame Paul LAGASQUIE ; Le Docteur Pierre LAGASQUIE, Madame Pierre LAGASQUIE et leur fils, ont la douleur de vous faire part du décès du

Colonel LAGASQUIE

décédé à Cahors, le 3 décembre, à l'âge de 75 ans, muni des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu à Marcilhac, le 5 décembre. Levée de corps à Cahors, le 5 décembre, à 9 heures.

PETITES ANNONCES

F. LICHNEWSKY, violoniste des Concerts Pasdeloup, soliste des Grands Concerts et de la Radio, informe ses élèves qu'installé définitivement dans la région, il a repris ses leçons. Ecrire à M. Lichnewsky, « Maison La Roquette », Douelle.

■

ON DEMANDE des **ouvrières,** *Blanchisserie Lamaignère,* CAHORS.

■

ON DEMANDE **femme de ménage,** propre et active, nourrie à midi. S'adresser Bureau du Journal.

■

MÉTAYAGE ou fermage décembre (Tarn-et-Garonne), propriété, 14 ha., bord route, près bourg. Electricité. Cheptel. Offres avec références : Lanquetot, 64, Bd Lavoisier, Clermont-Ferrand (P.-de-D.).

■

A VENDRE **belle salle à manger,** Henri II, en noyer ciré. Prendre adresse Bureau du Journal.

■

ACHETERAIS **cuisinière** neuve ou d'occasion. Faire offres Bureau du Journal.

■

A VENDRE **2 vaches laitières,** prêtes à véler. S'adresser à M. Faurie, à Bégous, près Cahors.

■

OCCASION : Salle à manger, chêne ciré, très bon état : 1 buffet, 1 desserte, 1 table 2 rallonges, 6 chaises cannées. Prix : 6.000 fr. Adresse Bureau du Journal.

■

A MI-FRUIT on demande pour petite propriété 3 ha, 1 ou 2 personnes **connaissant parfaitement la culture** vigne, arbres fruitiers, basse-cour, jardinage, 2 vaches laitières. Références demandées. Ecrire au Bureau du Journal.

■

ON DEMANDE **bonne à tout faire,** chez Mme Castro, à Cazes, près Duravel, petite maison de campagne. Se présenter ou écrire, avec références, au Bureau du *Journal du Lot.*

— SELS —
LARGAN
"Votre Dépuratif"
9 F 05 le Flacon - Ttes Pharmacies

Un organe à surveiller

On ne surveille jamais assez son intestin, disent les médecins. Du bon fonctionnement de cet organe dépend la santé. Ne tolérez donc pas la constipation. Un comprimé Vichybol au repas du soir donne d'excellents résultats, qu'il s'agisse de paresse intestinale ou, comme il arrive souvent, d'insuffisance du foie. Vichybol, laxatif doux, à base de boldo et de sels Vichy-Etat, ne provoque pas de coliques. 7 fr. 15. Ttes Phies.

ETUDE DE
Maitre BOUYSSOU Jean-Léon
Licencié en droit
Notaire à Cahors

Deuxième insertion

Suivant acte reçu par Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le vingt-huit octobre mil neuf cent quarante et un, enregistré à Cahors (A.C.) le 6 novembre 1941, volume 783, folio 10, numéro 42, par le Receveur qui a perçu les droits, Monsieur ROBIN Roger-Clovis, commerçant et Madame Paule COUAILHAC, sans profession, son épouse, qu'il a autorisée, demeurant ensemble à Cahors, rue Nationale, numéro 79, ont vendu à Monsieur RAFFY Achille, mécanicien, demeurant à Cahors, rue Saint-Pierre, numéro trois ;

Le fonds de commerce de réparation et de vente de bicyclettes exploité à Cahors, rue Nationale, n° 60, connu sous le nom de *Vente et réparation de vélos,* comprenant l'enseigne, la clientèle et l'achalandage y attachés, le matériel, l'agencement et l'outillage servant à l'exploitation.

Cette vente a été publié dans le *Bulletin officiel des cessions et ventes de fonds de commerce,* du 19 novembre 1941, n° 93.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, à peine de forclusion dans les dix jours de cette seconde insertion, au domicile élu par les parties, à Cahors, en l'étude de Maître BOUYSSOU, notaire.

Pour deuxième insertion.
Signé : BOUYSSOU, notaire.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous-signatures privées, en date, à Figeac du dix-huit novembre mil neuf cent quarante et un, enregistré le même jour, folio 39/2.163, Monsieur Paul DELSÉRIÉS, demeurant à Figeac, avenue Maréchal-Foch, a acquis de Monsieur Pierre BEULAGUET, taxi, demeurant à Ambianne, Figeac, un fonds de commerce de taxi qui était exploité par ledit Monsieur BEULAGUET, à Figeac (Ambianne).

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les vingt jours de la seconde insertion et seront reçues en l'étude de Maître DARDENNES, huissier à Figeac.

Pour première insertion.
DARDENNES.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de première instance de Cahors, chef-lieu du département du Lot.

D'un jugement rendu par le Tribunal de première instance de Cahors, jugeant en matière correctionnelle, le dix-neuf septembre mil neuf cent quarante et un, il a été extrait ce qui suit :

Entre : Monsieur le Procureur de la République près ce tribunal, demandeur et poursuivant,
d'une part,

Et : CABESSUT Jean-Joseph-Gabriel-Benjamin, âgé de 36 ans, étant né le 27 mai 1905, à Tour-de-Faure, arrondissement de Cahors, département du Lot, profession de cultivateur et négociant, demeurant à Tour-de-Faure, prévenu de hausse illicite,
d'autre part,

Condamne CABESSUT Jean-Joseph-Gabriel-Benjamin, à la peine de deux cents francs d'amende.

Ordonne l'insertion du présent jugement dans le *Journal du Lot.* Dit que cette insertion ne devra pas dépasser 75 francs.

Pour extrait conforme.
Le Greffier en chef : BONNEFOUS.

Vu au Parquet,
P. le Procureur de la République,
E. GOUYON.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.
U.O. 1423. — 3-12-41

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais

par LOUIS D'ARVERS

N° 32

VIII

LE VENIN DE MADAME VENABLES

L'incident Kate-Gibson semblait n'avoir pas eu d'autre suite au cours de la réception des Venables.

Steel et Gibson s'étaient serré la main cordialement. Ils donnaient l'impression de deux membres du même cercle qui se retrouvent avec plaisir et sans arrière-pensée.

Nul homme au monde n'aurait pu montrer plus de tact et de cœur que le président Gibson n'en montra en cette circonstance, soit qu'il s'adressât directement à la femme dont il avait tenu la vie entre ses mains, soit qu'il parlât en son absence, parmi les autres invités des Venables.

— Quelle chose curieuse, avait-il dit à son hôtesse, après sa première présentation à Kate, j'ai fait une confusion de quelques secondes par suite d'une ressemblance vraiment étonnante, entre cette jeune femme et une autre de mes jeunes amies, Madame Steel est cependant plus jolie encore... Puis-je vous demander, chère Madame, quel est son nom de jeune fille ?

— Personne de nous ne le connait, Steel a toujours été un peu mystérieux, vous savez ? Nous ne savons rien de lui, nous ne savons rien d'elle. Mais qu'importe : Il est homme de bonne éducation et de vie exemplaire ; elle est charmante et jolie. Pour ma part, je l'aime de tout mon cœur.

Le président en savait assez, il ne s'était pas trompé. Mme Steel était bien Kate Méchin.

Il n'en mit que plus d'adresse à donner le change et il crut pouvoir se flatter d'y avoir réussi.

Kate mit son orgueil à ne pas signaler à son mari la terrible émotion qu'elle avait éprouvée...

Mais il l'avait pressentie. Pour la première fois depuis leur querelle, il la suivit dans le petit boudoir dont il n'avait plus franchi le seuil.

— Je pense que vous avez reconnu le président ? lui demanda-t-il sans plus de façon.

— Naturellement, fit-elle affectant une indifférence irritante.

— Pensez-vous qu'il a vous a reconnue?

— Tout d'abord, oui... après, j'en suis moins sûre.

— Malheureusement, je ne partage pas vos doutes !

Le visage expressif de Kate témoigna de sa surprise.

— Comment pouvez-vous le savoir ? demanda-t-elle froidement. Vous étiez à plus de cent mètres de nous quand il m'a été présenté.

— Supposez-vous que ma vue ne puisse atteindre cent mètres quand vous êtes au bout des cent mètres ? demanda-t-il, sur le ton mi-galant, mi-railleur qui irritait si fort sa femme. Ce qui est certain, c'est que j'ai tout vu, sa surprise et votre trouble. Mais à cette minute, je ne savais pas encore de quoi il s'agissait. Si j'avais pu prévoir sa visite, j'aurais pris les mesures nécessaires pour que vous ne le rencontriez pas. Il est trop tard maintenant, nous sommes à sa merci.

Kate regarda plus attentivement son mari. Il était effroyablement pâle et, pour la première fois, elle le sentait désemparé.

Assez curieusement, elle en éprouva une bizarre satisfaction, qui était une sorte de revanche. Pour une fois, c'était elle qui était impassible et froide et lui qui semblait en proie à une sorte de défaillance de sa volonté.

— Je sais aussi bien que vous que je suis à sa merci, dit-elle, mais je suis non moins convaincue qu'il n'a pas la moindre intention de me nuire.

« Du reste, ajouta-t-elle, lançant en l'air la fumée de sa cigarette en un geste gracieux, même s'il le faisait, la chose n'aurait pas tellement d'importance.

Steel sursauta sur son fauteuil et fixa sur elle un étrange regard.

— Pas tellement d'importance ? répéta-t-il hors de lui.

— En ce qui me concerne, non, dit-elle avec une involontaire amertume. Rien ne m'importe plus ; tout m'est indifférent.

Et comme il la regardait absolument ahuri, elle s'expliqua :

— Tant que vous continuerez à créer autour de moi cette atmosphère de mystère, tant que je ne connaitrai pas les raisons que vous avez eues de m'épouser et... le reste, tout me restera indifférent.

Il la regarda plus profondément encore, et jamais son regard ne lui avait paru plus aigu, plus scrutateur. Jamais non plus elle n'y avait vu cette lueur de tristesse et de pitié.

Après quelques secondes de ce regard, dont elle fut troublée plus qu'il ne lui plaisait de se l'avouer, il se leva, s'inclina courtoisement devant elle comme il le faisait toujours et sortit sans un mot.

Emue d'elle ne savait trop quel sentiment, Kate dut faire un effort pour entretenir une rancune qu'elle sentait un peu défaillante. Elle en arrivait à un enfantin désir de voir se produire le pire.

Elle désira presque qu'une catastrophe — en fût-elle la première victime — obligeât cet homme à sortir de son intolérable impénétrabilité.

Et pourtant, malgré tout son ressentiment contre lui, elle ne pouvait douter que c'était elle qui faisait ce soir l'objet de l'angoisse qui l'étreignait.

.....

Huit jours plus tard, les maîtres de la Faisanderie rendaient les politesses qu'ils avaient reçues. Ils offraient un grand dîner qui réunissait de nouveau tous les hôtes des Venables.

La perspective de ce dîner augmentait l'inquiétude de Steel. Kate s'en aperçut, quelque soin qu'il prit de la cacher.

Elle au contraire se cuirassait d'indifférence et paraissait plus calme à mesure que le jour du dîner approchait.

Elle en vint à trouver la situation excitante et vraiment stimulante d'énergie. Son mari ne se mêlant pas de l'ordonnance du dîner, ni de la décoration des salons et de la terrasse, il lui plut de se sentir, cette fois, complètement maîtresse de maison. Elle passa l'argenterie en revue, donna ses ordres aux jardiniers pour les fleurs qui devaient orner la table et, chose plus difficile, s'occupa de placer ses hôtes.

Elle était toute absorbée par ces soins, quand l'inaprévu se présenta à elle sous la forme de Mme Venables.

La jeune femme hésita à la recevoir. Elle savait bien que cette visite ne lui apporterait que souffrance. Mais elle n'était pas lâche. Elle pensa que quel que fût le danger, elle devait y faire face.

Mme Venables l'attendait assise sur une chaise à haut dossier, rigide comme un juge, et les mains croisées sur ses gros genoux.

— Vous êtes vraiment trop aimable, chère madame, dit poliment Kate, mettant dans sa politesse, à dose égale, une pointe d'hypocrisie et une pointe d'ironie. Je suppose que connaissant mon inexpérience de trop jeune maîtresse de maison, vous êtes venue m'apporter l'aide précieuse de vos conseils ?

Vous ne pouviez avoir une meilleure inspiration, ajouta-t-elle vivement, retardant de quelques minutes la joie mauvaise que se promettait sa visiteuse, j'ai vraiment un peu de difficulté pour les places, mes invités formant un nombre pair...

Mme Venables eut un sourire d'ironique pitié, comme si la question était à ses yeux sans objet pour quelque raison connue d'elle, et se redressa plus encore dans son fauteuil.

— Je mentirais si je vous disais que le but de ma visite est de vous offrir mes services. A vrai dire, je ne prendrais cette liberté qu'avec mes amis...

— En ce cas, dit Kate, jouant l'étonnement, je me demande ce qui vous amène ?

Je vais vous le dire riposta lourdement Mme Venables. Quelques bruits fâcheux circulent à votre sujet, et je désire savoir, de vous-même, si ces bruits sont fondés ?

Au prix d'un effort Kate trouva un sourire dont l'impertinence égalait celle de sa visiteuse.

— Je ne suppose pas qu'une femme telle que vous se soit dérangée pour m'apporter, le soir de mon premier grand dîner à Delverton, quelque commérage de village.

— C'est à vous de décider s'il s'agit d'un vulgaire commérage ou non. Vous devez savoir que, si charmant et si distingué que soit votre mari, nous ignorons tout de lui ! Personne à Delverton n'a la moindre idée de ce qu'il était et de ce qu'il faisait avant de venir ici !

— Vous parlez pour tout le canton, madame ou pour vous-même ? interrogea Kate réussissant à garder une sérénité absolue.

— Pour tous ! répondit la grosse dame.

— La cour et la ville enfin ! ironisa Kate. Et vous dites que tous ignorent le passé de mon mari ?

— Exactement.

— Et cependant vous êtes tous venus le voir, dès son arrivée ici, et vous l'avez accablé d'invitations !

« Evidemment, ajouta-t-elle dédaigneusement indulgente, vous toutes, « les mères », avez eu pitié du riche célibataire qu'il était !

(à suivre.)